



Motion d'Assemblée générale des personnels du bureau des programmes

L'ensemble des personnels du bureau des programmes, réunis ce jour en Assemblée générale, soutenus par l'ensemble des syndicats représentatifs de l'ENAC (CFDT, CGT, FO, SNCTA et UNSA), demandent au Directeur de l'ENAC de :

- maintenir les activités et missions du BDP au sein de l'ENAC ;
- ouvrir systématiquement les emplois vacants du BDP en AVE ;
- pérenniser les cinq emplois actuels hors plafond en les plaçant dans le plafond d'emploi ;
- ne pas tenir compte des conclusions orientées et subjectives de l'audit sur la planification à l'ENAC.

La stabilité du bureau des programmes est un élément essentiel au bon fonctionnement et à l'organisation de l'Ecole. Le BDP souffre d'un renouvellement permanent des personnels.

Les moyens qui lui sont affectés doivent être à hauteur des enjeux affichés, et tenir compte de l'augmentation du volume et de la complexité de ses tâches.

Motion votée à l'unanimité

Toulouse, le 27 juin 2017